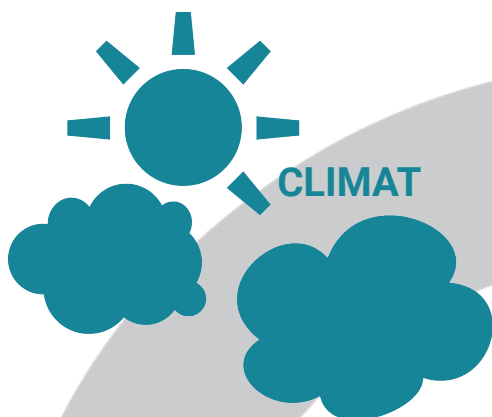


Essonne

LE DÉPARTEMENT

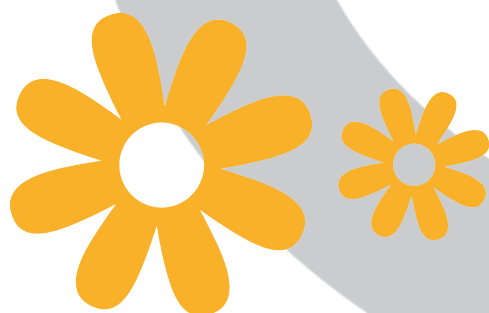
— TERRE D'AVENIRS —



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019

Département de l'Essonne

CONSOMMATION
RESPONSABLE



ÉPANOUISSEMENT



GOUVERNANCE

COHÉSION
SOCIALE

Sommaire

EDITO.....	3
S'IMPLIQUER ET AGIR CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LES ESSONNIENS.....	5
La transition énergie climat en Essonne	6
Fonds Innovation Transition Energie Climat.....	6
Associations environnement, développement durable et économie circulaire.....	6
Actualisation du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre	7
Communauté départementale de transition écologique de l'Essonne.....	7
Engagement du Département dans le Contrat de transition écologique de Grand Paris Sud	8
Révision du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement	8
Le Département de l'Essonne et les énergies renouvelables.....	9
L'Essonne premier département francilien à animer le Fonds Air Bois.....	9
Le Département de l'Essonne et la mobilité durable	10
Mise en œuvre du nouveau Plan vélo	10
Le Tzen 4 se concrétise.....	10
Le Tram 12 Express en chantier	11
La performance énergétique des logements : Prime Eco Logis.....	11
Vulnérabilité du territoire et engagement pour l'adaptation	11
Engagement pour l'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau dans le bassin Seine-Normandie	11
Engagement dans les programmes d'actions de prévention des inondations en Essonne	12
PRESERVER LA BIODIVERSITE, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES DU TERRITOIRE.....	14
Préserver le patrimoine naturel : une ambition déclinée au quotidien	15
Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).....	15
Renforcer les espaces boisés.....	15
30 ans d'Espaces Naturels Sensibles.....	16
Journée « The Nature of Cities »	16
Essonne : capitale de la biodiversité.....	16
Les Marais de la Basse Vallée de l'Essonne et de la Juine.....	17
Le Département se dote d'un schéma directeur départemental des paysages, espaces verts et jardins de l'Essonne.....	17
L'eau : des usages multiples au quotidien	18
Une politique de l'eau solidaire	18
Baignade en seine.....	18
ASSURER AU QUOTIDIEN UNE COHESION SOCIALE ET UNE SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS	21
Solidarité territoriale, une compétence obligatoire	22
L'Essonne bonne élève en matière d'insertion.....	22
Bilan d'étape pour le pacte solidarité du Département	22

L'Essonne engagée dans la lutte contre la précarité énergétique	23
L'Association "Nos Quartiers ont du talent", un parrain qui vous veut du bien	23
Engagement à l'International	23
L'agriculture de demain en Essonne.....	24
Essonne : première destination écotouristique d'Ile de France	24
FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE CHAQUE ESSONNIEN	26
Le Département s'engage pour l'égalité de tous	27
L'accès aux soins pour tous les Essonnais	27
Camion itinérant pour la Protection Maternelle Infantile (PMI)	27
Le Département s'engage auprès des EPHAD	27
Le Département lance son Prix citoyen.....	28
La boussole pour les jeunes	28
101 ^{ème} collège.....	28
Les collèges, pour une éducation de qualité	29
Stages3e.essonne.fr.....	29
Bibliothèque numérique	29
Du matériel pédagogique innovant.....	30
Offre de découvertes éducatives.....	30
Du concret pour l'égalité femme-homme.....	30
Protection sociale complémentaire	31
CONTRIBUER A UNE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES.....	33
Donner de la place à l'économie locale, sensibiliser et réduire les déchets, des enjeux du quotidien	34
Essonne Verte Essonne Propre (EVEP)	34
Collecte des biodéchets dans les collèges	34
Prix de l'innovation durable.....	35
L'Essonne: vers un territoire zéro déchet.....	35
Du bio dans tous les collèges d'ici 2020	36
PROCESSUS PARTICIPATIFS/GOVERNANCE	38
EVALUATION	38
Feuille de route de l'Essonne pour le développement durable	39
Livre blanc : « Demain, parlons-en aujourd'hui ! »	39
Territoire d'action départementale -TAD	40
L'Essonne à la pointe de la recherche sur le climat et les enjeux environnementaux.....	40
Prix action pour la planète	41
Vers une politique éco socio responsable 2.0.....	41
Animation d'un espace de dialogue autour du Pôle d'Orly	42
INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ESSONNE.....	43
TABLEAU DE BORD DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA TRANSITION ENERGIE CLIMAT.....	45
GLOSSAIRE	47

Edito

Accompagnement des particuliers à la rénovation de leur logement, engagement du Département pour les énergies renouvelables, restauration « bio » dans les cantines, collecte des biodéchets dans les collèges publics de l'Essonne, équipement de la flotte mobile départementale en véhicules et vélos électriques, égalité femme-homme, préservation du patrimoine naturel, baignade en Seine, autant de compétences que le Département déploie faisant du développement durable une dimension concrète et opérationnelle pour et avec les acteurs de son territoire.

En 2019, de nombreux projets ont encore vu le jour. Ils s'articulent autour de la Feuille de route que l'Essonne s'est fixée en matière de développement durable, présentée en Assemblée départementale comme l'empreinte du mandat. Nous avons souhaité cette année mettre en avant dans ce rapport les douze actions repères que le Département doit mettre en œuvre à l'horizon 2022 tout en s'appuyant sur les objectifs de développement durable.

Les projets du quotidien ont aussi toute leur place dans ce rapport qui doit faire la lumière sur l'avancement de la collectivité dans son engagement en matière de développement durable car c'est l'ensemble des politiques publiques, vu de manière transversale, élaborées avec les partenaires en prenant en compte les attentes des Essonnais qui font que l'Essonne est un territoire durable, solidaire et enviable, en deux mots, une « Terre d'avenir ».



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Brigitte Vermillet'.

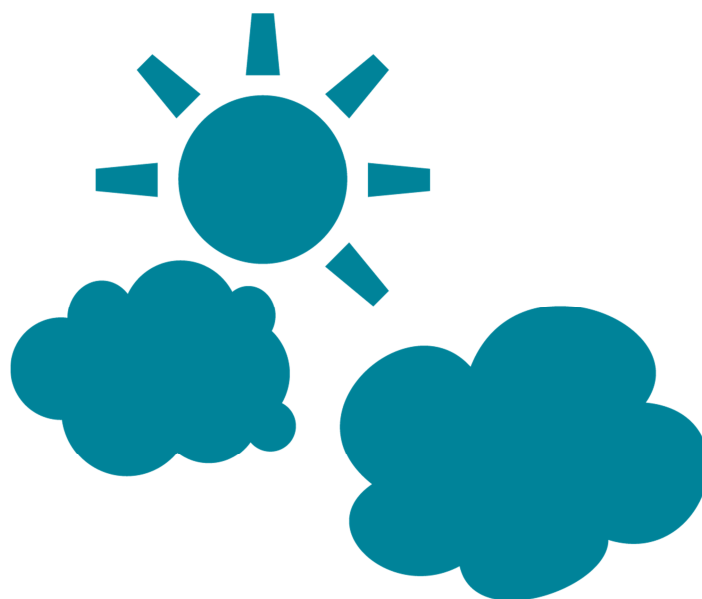
Brigitte Vermillet

Vice-présidente
déléguée à la transition écologique
et à la croissance verte

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Durovray'.

François Durovray

Président du Département de
l'Essonne



S'IMPLIQUER ET AGIR CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LES ESSONNIENS

La transition énergie climat en Essonne

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte
- **Sylvie Gibert**, Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique



Le Département a adopté le schéma cadre pour la transition énergie climat de l'Essonne en 2017. Cette politique, structurée autour de 5 grands axes déclinés de manière opérationnelle dans les services départementaux et à laquelle est adossé un outil de financement de l'innovation, court jusqu'en 2021. Cette politique publique articulée autour de l'énergie, la mobilité, le logement notamment, présente les premiers résultats qui devront faire l'objet d'une analyse au regard du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre qui sera renouvelé fin 2019.

Fonds Innovation Transition Energie Climat



Pour la troisième année consécutive, le Département reconduit le Fonds dédié à l'innovation pour la « transition énergie climat » de l'Essonne (FITEC) doté d'une enveloppe annuelle d'un million d'euros. Cette année, les critères de l'appel à projets évoluent pour permettre à plus d'opérations d'en bénéficier, tout en préservant l'objectif de faire émerger des projets innovants à caractère démonstrateur.

L'appel à projets peut concerner les opérations d'investissement supérieur à 150 K€, avec un taux de financement porté à 50 % maximum, pour des projets portant sur la transition énergie climat et écologique.

En 2018, deux nouveaux projets ont été sélectionnés. Le projet de centrale solaire de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde, visant à produire de l'énergie sur le territoire avec un volet participatif, a été financé à hauteur de 463 500€. Le projet de l'Association Séjour Sportif et Solidaire, visant à créer un écosystème vertueux autour des déchets et de la mobilité près du pôle gare de Massy, a été financé à hauteur de 84 347€.

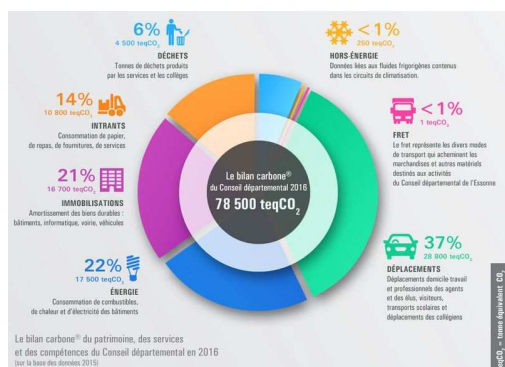
Associations environnement, développement durable et économie circulaire

Depuis de nombreuses années, le Conseil départemental soutient les associations de protection de l'environnement, ainsi que les associations de protection et de valorisation des patrimoines naturels et paysagers.

En 2019, ce dispositif a été renouvelé avec un appel à projets qui a permis d'accompagner des projets et de favoriser le développement d'initiatives d'envergure à l'échelle du territoire essonnien sur des thèmes tels que la protection et la valorisation des patrimoines naturels et paysagers, la création de jardins partagés, jardins pédagogiques ou jardins d'insertion, la mise en œuvre d'actions dans le champ de la prévention des déchets et de l'économie circulaire, la sensibilisation à la transition énergie climat.

✓ 220 000€ d'aide pour une quarantaine d'associations accompagnées

Actualisation du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre



La loi de transition énergétique pour la croissance verte, adoptée le 17 août 2015, a confirmé l'obligation pour toutes les collectivités de plus de 20 000 habitants de fournir tous les trois ans au Préfet un Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) induites par leurs activités. Après avoir réalisé ce BEGES en 2016, le Conseil départemental de l'Essonne doit se prêter à nouveau à cet exercice avant le mois de décembre 2019 sur la base des données 2018.

Les postes d'émissions les plus importants sont les déplacements et l'énergie.

Communauté Départementale de Transition Écologique de l'Essonne

La Communauté Départementale de Transition Écologique de l'Essonne (CDTE 91) est copilotée par la Direction départementale des territoires et le Conseil départemental de l'Essonne, ainsi que ses membres (CCI Essonne, AREC-IAU Île-de-France, ADEME Île-de-France, DRIEE et son unité départementale, CAUE 91).

La CDTE de l'Essonne a pour objectif d'appuyer les collectivités et les acteurs locaux dans leurs politiques, stratégies et actions de transition énergétique et écologique. Elle contribue ainsi à rendre le territoire essonnien exemplaire, innovant et productif.

Pour cela, elle met en place des temps d'échanges pour une mise en dialogue d'expertises et d'expériences et organise son travail autour de trois grands axes ci-après développés :

- > Favoriser/contribuer à l'émergence ou la consolidation des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) essonnien(ne)s
- > Aider au déploiement des actions en faveur de la transition énergétique et écologique portées par les acteurs territoriaux
- > Faciliter l'accès aux appels à projets et aux financements

Dans ce cadre, la CDTE a organisé en 2019, une rencontre sur l'écologie industrielle et territoriale, une rencontre dédiée au solaire photovoltaïque ainsi qu'une plénière au cours de laquelle a été présenté le Baromètre de la transition énergétique représentant des indicateurs territoriaux pertinents et adaptés à notre territoire qui a pour finalité de donner une vision partagée de la transition énergétique en Essonne au regard des enjeux fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV).

Engagement du Département dans le Contrat de transition écologique de Grand Paris Sud

Nouvelle démarche de partenariat entre l'État et les collectivités locales, associant notamment les entreprises et les associations, les Contrats de transition écologique (CTE) ont vocation à contribuer à la traduction, au niveau des territoires, de l'ambition écologique que la France s'est fixée aux niveaux national et international. L'objectif est d'accompagner la réalisation de projets concrets contribuant à la mutation écologique et économique de nos territoires et de constituer un réseau de collectivités en transition qui font la preuve de leur engagement écologique et jouent le rôle de démonstrateurs.

L'objectif des CTE est de faciliter la transition écologique à l'échelle des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), en construisant et en mettant en œuvre un contrat pluriannuel de 3 ou 4 ans, qui sera évalué sur la base d'indicateurs de performance environnementale et d'objectifs de résultat chiffrés autour d'un fil rouge que le bénéficiaire a élaboré lors de sa candidature.

En Ile-de-France, le premier CTE lauréat de l'appel à projets se trouve à cheval entre l'Essonne et la Seine et Marne, représenté par la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart.

Le fil rouge identifié par la Communauté d'agglomération est « Pour une transition écologique, sociale et inclusive à Grand Paris Sud ». Leur travail s'appuie évidemment sur le diagnostic et les enjeux stratégiques identifiés dans le cadre de l'élaboration de leur Plan Climat.

Le Département a décidé de s'engager en tant que signataire de ce contrat auprès de l'EPCI, de l'Etat, de la Région, de l'ADEME et de la Banque des Territoires-Caisse des Dépôts et Consignations pour apporter son soutien en tant qu'animateur sur le territoire de l'Essonne et facilitateur de projets.

Révision du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte



Conformément à la directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, le Conseil départemental de l'Essonne a l'obligation d'élaborer un Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement (PPBE) concernant les routes de compétence départementale de plus de 3 millions de véhicules par an depuis le 18 juillet 2013.

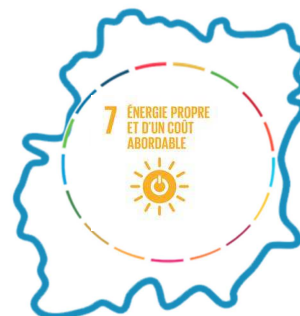
L'Essonne a validé son dernier PPBE à l'Assemblée départementale du 15 décembre 2015.

Le Conseil départemental doit, suite à la publication par la Préfecture de l'Essonne des cartes stratégiques de bruit (CSB) actualisées, le 20 décembre 2018, procéder à révision du PPBE existant. Ce nouveau PPBE, dit de troisième échéance, présentera une analyse comparative des cartes de bruit, un bilan des actions menées sur la période précédente ainsi qu'un programme d'action pour la période 2018-2023.

L'adoption d'un PPBE se fait en plusieurs temps et implique 2 votes successifs en Assemblée départementale. La première étape est l'élaboration du projet de PPBE devant être voté en Assemblée départementale et soumis à la consultation publique. La deuxième étape est la consultation publique d'une durée de deux mois. Les résultats de la consultation doivent amender le projet de PPBE et y être annexés. Enfin, le document finalisé doit être soumis au vote de l'Assemblée départementale pour l'adoption définitive du nouveau PPBE début 2020.

Le Département de l'Essonne et les énergies renouvelables

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte
- **Sylvie Gibert**, Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique
- **Eric Mehlhorn**, Vice-président délégué au patrimoine départemental hors collèges



Dans le domaine énergétique, le Département de l'Essonne possède la spécificité d'avoir un nombre d'acteurs très important implanté sur le territoire. Ainsi 6 EPCI, 7 syndicats et des communes blanches se répartissent la compétence. Pour l'améliorer cette situation, le Conseil départemental et plusieurs EPCI ont décidé de favoriser le regroupement de ces compétences via un opérateur unique d'échelle départementale, Essonne Energies, dont les statuts ont été adoptés en mars 2019.

En interne, l'année 2018 a été marquée par des avancées importantes sur le Marché public global de performance qui doit permettre des économies notables sur les bâtiments concernés (l'Hôtel du Département, France Essonne et Collège Le Village à Evry, la Maison départementale des Solidarités/Centre de protection maternelle et infantile de Draveil, les collèges Parc de Villeroy à Mennecy et Les Sablons à Viry-Châtillon).

2018 aura aussi permis le suivi du groupement de commandes concernant l'exploitation des installations thermiques de 14 collèges, la poursuite du raccordement de collèges à des réseaux de chaleur disposant de plus de 50 % d'EnR, la conduite d'un important programme de travaux sur la rénovation des installations thermiques des collèges, etc.

-
- ✓ En matière de production de chaleur, l'Essonne approche les 450 Gwh (soit 2,25% de la consommation d'énergie finale du territoire) et 380 GWh en électricité soit au total 4%
 - ✓ 70% des collèges ont choisi d'adhérer au marché mutualisé d'exploitation des installations thermiques des établissements
-

L'Essonne premier département francilien à animer le Fonds Air Bois

- **Sandrine Gelot**, Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement

L'Essonne est le seul département francilien à avoir mis en place le Fonds Air Bois sur 4 territoires pilotes dès le printemps 2017, en vue de lutter contre la pollution atmosphérique due à la combustion du bois dans des mauvaises conditions tout en aidant les Essonnais éligibles à améliorer la performance énergétique et environnementale du parc d'appareils indépendants de chauffage au bois. En 2019, le dispositif sera étendu à tout le Département de l'Essonne.

Le Département de l'Essonne et la mobilité durable

■ **Nicolas Meary**, Vice-président délégué aux mobilités

Mise en œuvre du nouveau Plan vélo

Le Conseil départemental de l'Essonne a voté, le 28 mai 2018, le renouvellement de sa politique cyclable avec l'adoption d'un Plan vélo.



L'objectif est de mieux prendre en compte l'ensemble des besoins et, notamment, les besoins du quotidien pour développer l'usage du vélo comme mode de transport à part entière, à la fois pour les agents, pour les collégiens et les usagers des différents sites départementaux, et pour le grand public.



Il s'articule autour de 5 objectifs stratégiques : aménager et développer le réseau cyclable pour les besoins réels des usagers, encourager le développement des services liés à la pratique du vélo, valoriser et promouvoir l'usage du vélo, encourager la mobilité active solidaire, élaborer une politique cyclable au service de la cohérence des territoires.

Les actions qui en découlent sont mises en œuvre soit dans le cadre d'une réalisation départementale, soit par les collectivités et leurs groupements, ainsi que par le secteur associatif qui peuvent bénéficier de subventions départementales.

Afin d'encourager la pratique du vélo par les agents, le « Plan vélo » a déjà permis :

- > L'équipement de certains sites départementaux en abris vélos pour les agents et le public accueilli,
- > La mise à disposition de vélos à assistance électrique sur les sites d'Evry-Courcouronnes pour les déplacements professionnels des agents,
- > L'instauration de l'indemnité kilométrique vélo pour tous les agents départementaux.

-
- ✓ le vélo représente seulement **1 %** des déplacements des Essonnien(ne)s
 - ✓ 2/3 des ménages possèdent au moins 1 vélo
 - ✓ 78% des trajets des Francilien(ne)s sont inférieurs à 5km
-



Le TZen 4 se concrétise

De Viry-Châtillon à Corbeil-Essonnes, le TZen 4 offrira chaque jour un service performant et régulier à 47 000 voyageurs grâce à sa voie de circulation dédiée.

Après l'approbation de l'avant-projet (AVP) administratif en juillet 2018, l'opération est entrée en phase pré-opérationnelle avec les études de projet ; certaines

sections ou équipements se concrétisant en avance de phase.

Un passage toutes les 4 minutes entre la gare de Corbeil-Essonnes et Viry-Châtillon. C'est ce que proposera à l'horizon 2020 le futur TZen 4, bus à haut niveau de service devant remplacer en partie la ligne 402 et dont les travaux ont été déclarés d'utilité publique.

Le Tram 12 Express en chantier

D'un linéaire de 20,4 km, le projet de Tram 12 Express (T12E) traverse le territoire de douze communes de l'Essonne, Palaiseau, Massy, Champlan, Longjumeau, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Savigny-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Viry-Châtillon, Grigny, Ris-Orangis, et Évry-Courcouronnes.

Dans une logique de maillage des transports en commun, il constitue une liaison en rocade pour le territoire, reliant la gare RER B de Massy-Palaiseau à la gare RER D d'Évry-Courcouronnes en 39 minutes environ, en desservant 16 stations.

Déclarée d'utilité publique en 2013, l'opération est en phase de réalisation depuis 2017 avec une perspective de fin de travaux en 2022.

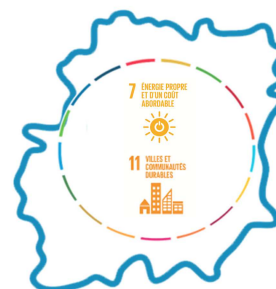
La performance énergétique des logements : Prime Éco-logis 91

- **Sandrine Gelot** - Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement

En matière de rénovation, concernant la cible des particuliers propriétaires occupants, l'Essonne a voté le 25 mars 2019,



la Prime Éco-logis 91. Afin d'inciter les propriétaires essonnien(ne)s à rénover leur bien, le Département propose de verser, sans condition de ressources, la nouvelle Prime Éco-logis 91 pouvant aller jusqu'à 2 300 euros (elle dépend du type de travaux, du coût des travaux...). Elle vise 12 types de rénovation dont 10 fléchées également par le crédit d'impôt. La prime est cumulable avec le crédit d'impôt, l'éco-PTZ, les certificats d'économies d'énergie, les aides de l'Anah, les autres aides du Plan départemental de l'habitat et du logement (aide aux syndicats de copropriété, aide sous conditions de ressources..) mais pas cumulable avec la prime Air bois. Cette mesure ambitieuse a pour objectif de contribuer à la massification de la rénovation individuelle qui représente 45% des consommations d'énergie tous secteurs confondus (transport, industrie, tertiaire, individuel).



- ✓ Le Plan départemental du logement et de l'habitat (PDLH) 2018-2021 consacre un tiers de son budget à l'amélioration et l'adaptation de l'habitat privé, soit 2,6 million d'euros par an.
- ✓ Avec la Prime Éco-logis 91, le budget est renforcé, avec 8 M€ supplémentaires en 2019 et 18 M€ en 2020 et 2021, pour un objectif d'au moins 8000 chantiers aidés par an, tant l'habitat individuel que collectif.

Vulnérabilité du territoire et engagement pour l'adaptation

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte

Engagement pour l'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau dans le bassin Seine-Normandie



Le Conseil départemental de l'Essonne s'engage fortement par ses actions et ses politiques sectorielles visant la transition énergie climat dans le défi de l'adaptation au changement climatique.

Dans les domaines croisés de l'eau et de la transition énergie climat (eau potable, préservation de la biodiversité, pollution, inondation, urbanisation, imperméabilisation des sols), les conséquences sont

importantes à anticiper pour notre territoire qui, malgré son développement et sa richesse, présente des vulnérabilités fortes (inondations, ruissellement, pression foncière, dépendance vis-à-vis de la Seine etc.).

Aussi, en 2019, le Département a décidé de s'engager comme plus de 300 acteurs publics ou privés, de toute taille en signant la charte d'engagement du comité de bassin Seine Normandie pour participer activement à l'adaptation au changement climatique en menant des actions cohérentes avec les mesures recommandées dans les plans de bassin.

Engagement dans les programmes d'actions de prévention des inondations en Essonne

Suite aux inondations de mai-juin 2016, des programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) ont été mis en œuvre sur les territoires Orge-Yvette et Yerres, ce dispositif permettant de bénéficier d'aides de l'Etat pour les études et projets (ex-Fonds Barnier). Le Département, par sa politique de l'eau, s'y inscrit fortement. De plus, le Département de l'Essonne porte, à la demande de l'Etat et des acteurs locaux, un projet de PAPI sur un vaste territoire correspondant aux bassins versants de la Juine, de l'Essonne et de l'Ecole et s'étendant sur 229 communes et 4 départements. Le projet doit être approuvé par les services de l'Etat pour ensuite engager les démarches nécessaires à une meilleure connaissance et prévention des événements.

Directions départementales impliquées

- ✓ Direction des transports et des mobilités
- ✓ Direction de la construction et de la maintenance des bâtiments
- ✓ Mission développement durable
- ✓ Direction de la ville et de l'habitat
- ✓ Direction de l'environnement



PRESERVER LA BIODIVERSITE, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Préserver le patrimoine naturel : une ambition déclinée au quotidien

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte



L'une des priorités du Département est de préserver la biodiversité et de sensibiliser les Essonnais à ce patrimoine exceptionnel en Ile-de-France, tant naturel que patrimonial. Par son action sur son patrimoine et, en travaillant avec ses partenaires, chaque jour le Département s'anime pour répondre à ces enjeux sur le territoire.

Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

Le Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles fixe pour ambition d'atteindre, d'ici 2021, 3000 km de chemins inscrits au PDIPR et ce sur l'ensemble des communes du département. L'élaboration de ce plan se poursuit actuellement en priorité sur les communes qui n'ont pas encore de chemins inscrits. Parallèlement, une révision progressive des tracés déjà inscrits est effectuée. Afin de mettre en valeur le patrimoine naturel local, des boucles de randonnées sont régulièrement conçues, à raison d'au moins un itinéraire par an. Ces boucles font l'objet d'édition et de diffusion de cartes de randonnée, tant auprès des collectivités locales, des offices de tourisme, que du grand public.

- ✓ 1737 km inscrits au volet pédestre
- ✓ 537 chemins inscrits au volet équestre
- ✓ 745 km inscrits au volet pédestre et équestre
- ✓ 12 itinéraires départementaux de randonnées pédestres

Renforcer les espaces boisés

De multiples enjeux sont liés au renforcement des espaces boisés comme :

- > La préservation de la biodiversité du territoire et sa résilience au changement climatique (inondation/érosion des sols/zones de captage),
- > Le renforcement de la trame forestière dans le Nord Essonne, qui est le secteur carencé, et développement des connections écologiques vers le Sud du département.



Pour répondre à cet objectif, le Département travaille à identifier des sites visant à mettre en œuvre cette politique publique.

Début juillet, l'Assemblée départementale a voté l'acceptation d'un legs de 35 ha, situé sur les communes d'Auvers-Saint-Georges, Etréchy et Morigny-Champigny. Ainsi, un parking, des cheminements, l'aménagement de points de vue et des panneaux d'information seront progressivement installés début 2020 pour offrir une nouvelle forêt aux Essonnais.

- ✓ 9 forêts (650 ha) en Essonne sont la propriété du Département
- ✓ Près de 23% de l'Essonne est boisée

30 ans d'Espaces Naturels Sensibles



Depuis 30 ans, le Département de l'Essonne mène une politique active de conservation et de valorisation du patrimoine naturel. Le Département a ainsi complété et ajusté son schéma 2012-2021 des ENS afin de sauvegarder une Essonne toujours plus verte et plus agréable à vivre.

Le Conseil départemental est notamment le principal partenaire financier des collectivités et des associations de

protection de la nature. Chaque année, près d'un million d'euros est redistribué aux acteurs du territoire pour soutenir leurs initiatives !

Le Département soutient également les projets locaux de protection et de valorisation du patrimoine naturel. Des sites majeurs comme le Cirque de l'Essonne (à Lisses, Villabé et Corbeil-Essonne), les Coteaux des vignes (Athis-Mons) et le Val de Seine sont ou seront ainsi préservés et ouverts au public. Cet ambitieux programme prône, par ailleurs, un écotourisme durable en Essonne avec la création de gîtes ruraux, la vente de produits du terroir ou encore la constitution d'un pôle touristique autour de Méréville.

Journée « The Nature of Cities »



La conception écologique et l'intégration de la nature sont essentielles pour des villes plus justes, vivables, résilientes et durables. C'est pourquoi, le Département de l'Essonne a souhaité s'inscrire dans le cadre du premier Sommet du réseau international « The Nature of Cities » qui a eu lieu du 4 au 7 juin dernier, à Paris.

À cette occasion, le Département de l'Essonne a organisé une journée d'échanges le 7 juin au Domaine départemental de Montauger. Lors de cette journée, des ateliers sur l'importance des espaces naturels en milieu

urbain ont été organisés autour de la résilience des territoires. L'après-midi a permis à l'auditoire international de bénéficier d'une visite guidée du Domaine et des marais de l'Essonne.

Essonne : capitale de la biodiversité

Les Assises nationales de la biodiversité s'inscrivent comme un point d'étape pour l'avenir de la biodiversité. Face à l'urgence des solutions à apporter, des acteurs publics et privés se sont réunis à Massy afin de réfléchir aux initiatives déjà portées sur le terrain ainsi qu'à de nouvelles mesures protégeant et illustrant la richesse de notre biodiversité.

Cette neuvième édition, qui a fait de l'Essonne la capitale de la biodiversité jusqu'au 21 juin, s'inscrit dans la continuité du Plan Biodiversité et de l'Agenda établis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle se veut également un point d'ancrage à l'échelle nationale pour la Convention pour la diversité biologique ou encore le Congrès mondial de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) qui se dérouleront respectivement à Pékin et à Marseille en 2020.

Les Marais de la Basse Vallée de l'Essonne et de la Juine



Le Département s'est fixé comme objectif, la labellisation sur la Liste verte des aires protégées de l'UICN des Marais de la basse vallée de l'Essonne et de la Juine incluant le Domaine de Montauger, équipement de sensibilisation majeur. C'est l'occasion de faire connaître le patrimoine naturel de

l'Essonne et reconnaître internationalement la qualité et l'efficacité de la conservation des écosystèmes et des services socio-culturels fournis à la population essonnienne. Après avoir fait acte de candidature auprès de l'UICN France : le processus est lancé.



Le Département se dote d'un schéma directeur départemental des paysages, espaces verts et jardins de l'Essonne

Voté en mars 2019, ce schéma a pour objectif d'être un document stratégique et programmatique qui fixera les grandes orientations de la politique en la matière pour les 10 prochaines années. Sur le plan opérationnel, il s'agit de disposer d'un cadre concret et volontariste qui définit dans les domaines départementaux des pratiques d'entretien et d'aménagements paysagers en adéquation avec la pérennité du patrimoine vert départemental et ses enjeux sociaux, économiques et environnementaux. L'élaboration de ce schéma s'est développée sur plusieurs phases, dont un diagnostic quantitatif et qualitatif du patrimoine vert, suivi d'une étape approfondie de concertation avec l'ensemble des porteurs de politiques publiques concernées visant la définition d'orientations déclinées dans le nouveau Schéma directeur et ses incidences financières. 4 grandes orientations ont donc émergé de ces réflexions :

- > Renforcer l'intervention du Département sur les infrastructures paysagères du territoire, en valorisant le patrimoine des grands parcs essonniers : (Méréville, Chamarande, Montauger),
- > Activer le levier offert par les domaines publics et privés du Département pour développer des éléments paysagers et forestiers dans les zones carencées, et permettant de compenser le déclin du patrimoine arboré sur le patrimoine routier départemental,
- > Concevoir et aménager des espaces et des trames favorables à la biodiversité et à l'adaptation au dérèglement climatique,
- > Optimiser la gestion des sites en déterminant les niveaux de service dans la gestion du patrimoine vert départemental.

-
- ✓ Des dépendances vertes des routes départementales, composées de 10 728 arbres d'alignement répartis sur 130 km de routes hors agglomération, 67 giratoires et 27 sections de pistes cyclables
-

L'eau : des usages multiples au quotidien

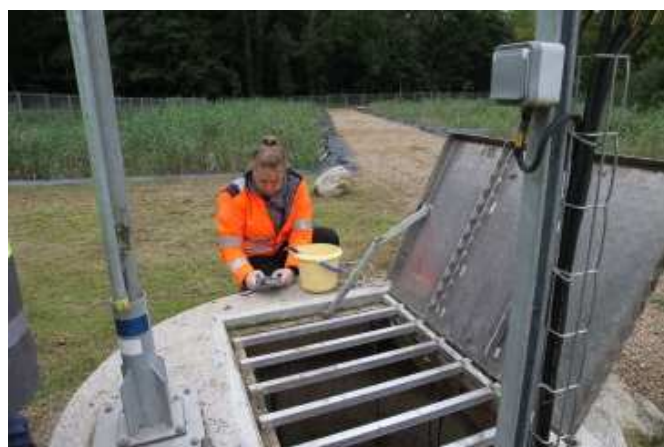
- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte



Une politique de l'eau solidaire

Le Département de l'Essonne possède plus de 400 km de cours d'eau traversant son territoire. Il est donc naturel que celui-ci soit impliqué dans la gestion de l'eau. C'est pourquoi, à travers ses politiques de l'eau, le Département soutient les collectivités locales en faveur de la prévention des risques d'inondation, de l'alimentation en eau potable, de l'assainissement de la préservation des cours d'eau à hauteur de 6,3 millions d'euros.

Cet engagement du Département se veut territorialement solidaire puisque les collectivités rurales sont plus fortement subventionnées, les projets y coûtant plus cher, proportionnellement à la population.



Les Essonnais profitent de cet investissement en bénéficiant d'un assainissement conforme, en consommant une eau conforme à la réglementation et en profitant de cours d'eau mis en valeur.

La solidarité s'exprime par une ingénierie déployée plus particulièrement vers les collectivités rurales pour leur permettre d'engager des projets (gestion des ruissellements, reconstruction d'une station d'épuration...) ou de bien gérer leurs systèmes d'assainissement, dans l'intérêt de l'environnement.

Un autre grand objectif est déployé à travers cette politique de l'eau, la reconquête de la baignade en Seine, en Essonne, afin de répondre aux attentes des collectivités, des associations locales et de la population essonnienne.

✓ En Essonne, le prix moyen de l'eau est de 4,54€/m³

Baignade en seine

Lors du vote de la nouvelle politique départementale de l'eau fin 2017, le Conseil départemental s'est engagé sur un objectif ambitieux : reconquérir la baignade en Seine à l'horizon 2024, sur le territoire essonnien. Cette volonté se traduit depuis par un partenariat solide avec les communes essonniennes riveraines de la Seine et leurs intercommunalités, les syndicats d'assainissement et de rivière, les services de l'État et le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Le Département de l'Essonne a lancé un appel à manifestation d'intérêt qui a permis à plus de la moitié des communes riveraines de Seine de se déclarer intéressées.





Corbeil-Essonnes le 15 juillet 2019.

Dans un délai restreint et après 50 ans d'abandon d'une activité de baignade publique en Seine dans le département, l'initiative est un succès à concrétiser. A cet effet, le Département de l'Essonne travaille à mieux connaître la qualité de l'eau sur les sites identifiés avec les communes par une campagne de mesures en période estivale. De plus, le premier Big Jump essonnien a eu lieu à l'initiative conjointe du Département de l'Essonne et de la commune de

-
- ✓ Suivi qualité prévu en 2019 : 17 semaines, 10 sites, 3 fois par semaine
 - ✓ 9 communes sur 16 prêtes à s'engager dans le projet
-

Directions départementales impliquées

- ✓ Direction de l'environnement
- ✓ Mission développement durable



**ASSURER AU QUOTIDIEN UNE
COHESION SOCIALE ET UNE
SOLIDARITE ENTRE LES
TERRITOIRES ET LES GENERATIONS**

Solidarité territoriale, une compétence obligatoire

- **Sandrine Gelot** - Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement

Dans le cadre de ses compétences, le Département met en œuvre des politiques publiques visant à maintenir un équilibre sur le territoire pour tous les Essonnais. En effet, avec un Nord de l'Essonne très urbanisé et ses deux pôles universitaires d'excellence, et une frange Sud du territoire très rurale, cette finalité a une résonance particulière pour le département de l'Essonne.



L'Essonne bonne élève en matière d'insertion

Alors que le "plan pauvreté" du gouvernement veut améliorer l'accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires du RSA, jugé insuffisant, l'Essonne affiche déjà des résultats plus que louables grâce à une politique d'insertion orientée vers l'accès à l'emploi. Une plateforme d'orientation a par exemple été lancée en octobre 2017 avec 63% d'orientations "emploi". Une action intensive est par ailleurs dédiée aux bénéficiaires de moins de 35 ans avec 53% de sorties positives vers un emploi ou une formation. Enfin, le "Pack Sortie RSA" a aussi été lancé pour que les frais liés à une reprise d'emploi ne soient plus un obstacle au maintien dans ce dernier.

Bilan d'étape pour le pacte solidarité du Département



Lancé par le Département en 2016, le "Pacte Solidarité Essonne : du social vers l'emploi" arrive à mi-parcours, l'occasion d'un premier bilan, mais également d'afficher de nouveaux dispositifs en faveur de l'insertion des jeunes et des bénéficiaires du RSA pour la

période 2019-2020.

En 2018, le nombre de foyers bénéficiaires du RSA a progressé de 4,5%. Face à ce constat, le Département a proposé un accompagnement personnalisé des bénéficiaires, dès l'entrée dans le dispositif RSA. Par exemple, une évaluation complète de leur situation, pour définir un programme sur-mesure de retour rapide à l'emploi, ou encore, avec le pack solidarité RSA, un accompagnement pendant une période de six mois après avoir décroché un emploi pour consolider l'insertion professionnelle.

À mi-parcours, les actions mises en place portent des fruits. L'accompagnement conjoint par Pôle emploi et les services sociaux du Département, dans le cadre de la convention « approche globale de l'accompagnement (2018-2020) », ont permis à 52% des personnes accompagnées de trouver un emploi, une formation ou de créer une entreprise. Parmi elles, 68% sont bénéficiaires du RSA.

La création d'ateliers de sensibilisation aux outils numériques pour lutter contre la fracture sociale, le démarrage d'un chantier d'insertion à Méréville pour découvrir les métiers des espaces verts ou encore l'aide à la mobilité figurent parmi les actions réussies de ces deux premières années du Pacte.

Pour les deux années à venir, des initiatives vont être renforcées, tandis que d'autres verront le jour. Parmi celles-ci, la création d'une crèche associative pour les enfants de parents bénéficiaires du RSA, le développement du "Pack sortie RSA" pour consolider le retour pérenne à l'emploi ou encore la mise en place du "Mois de l'insertion", en novembre 2019, pour mobiliser l'ensemble des forces vives

autour de cet enjeu essentiel pour le Département et pour les personnes en difficultés. La cellule Emploi, créée en janvier 2019 dans le cadre de l'évolution des métiers de l'insertion, va quant à elle permettre de générer des passerelles entre les entreprises de l'Essonne et les publics en insertion.

L'Essonne engagée dans la lutte contre la précarité énergétique

La première conférence départementale de lutte contre la précarité énergétique s'est tenue le 5 décembre 2018, réunissant élus, agents des collectivités, professionnels du logement, de l'habitat et de l'énergie. Cette conférence a eu pour but de dresser un premier bilan du programme départemental d'actions de lutte contre la précarité énergétique, inscrit au Plan départemental du logement et de l'habitat pour la période 2018-2021, articulé autour de trois axes : repérage des ménages en situation de précarité énergétique, accompagner ces ménages pour une sortie de la précarité énergétique et animation territoriale.

En 2018, le Département a apporté son soutien financier au déploiement d'un premier Service local d'Intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) sur les 6 communes essonniennes de l'Etablissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre et, en 2019, à un deuxième SLIME porté par Paris Saclay agglomération et l'Agence locale de l'énergie et du climat Ouest Essonne. Le Conseil départemental de l'Essonne, en partenariat avec les Espaces info énergie et Agences locales de l'énergie et du climat, a organisé des actions de sensibilisation en direction tant du grand public que des professionnels.

-
- ✓ En 2017, 1 115 bénéficiaires ont été employés par des structures d'insertion par l'activité économique et 333 sur des contrats aidés.
-

L'Association "Nos Quartiers ont du talent", un parrain qui vous veut du bien

En 2017, l'association « Nos Quartiers ont du Talent » (NQT) compte près de 5 000 cadres parrains, bénévoles, qui ont accompagné plus de 6 000 diplômés en France. En moyenne, sept sur dix obtiennent un emploi pérenne dans les six mois. En Essonne, ils sont 83 "filleuls" encadrés par des professionnels de sept entreprises (Carrefour, HP, etc.) et collectivités (Paris Sud Seine-Essonne, Val d'Yerres - Val de Seine). Le Département entend renforcer ce parrainage sur le territoire. Une convention de partenariat prévoit ainsi une subvention de 60 000€ sur la période 2017-2019 pour que NQT tisse sa toile en Essonne. La collectivité s'engage à "recruter" des marraines et parrains au sein de ses propres services, avec une ambition partagée avec NQT : 600 jeunes parrainés d'ici à fin 2019.

Engagement à l'International

- **Aurélie Gros**, Vice-présidente déléguée à la culture, au tourisme et à l'action extérieure



L'engagement des Départements de l'Essonne et des Yvelines restant trop méconnu du grand public, l'exposition itinérante InterActions met en valeur les projets portés par l'Essonne et les Essonniens au-delà de nos frontières à travers un magnifique travail photographique. Fruit de la coopération décentralisée entre les Yvelines, l'Essonne, l'Afrique et l'Asie, l'exposition rassemble plus de 36 panneaux de photographies sur le thème de la solidarité internationale. Par le biais de témoignages, sont mis en avant les acteurs de cette solidarité, les porteurs de projets ainsi que les partenaires de l'action des Yvelines et de l'Essonne.

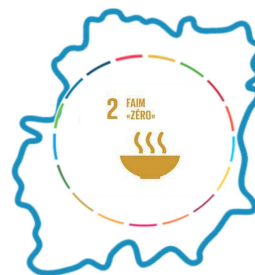
L'objectif est de pérenniser les liens existants, créer de nouveaux partenariats

entre collectivités territoriales, mais surtout, réinventer une coopération internationale.

L'agriculture de demain en Essonne

- **Guy Crosnier**, Président délégué à la ruralité et au monde agricole

Après le vote de la politique agricole 2017-2020, le Département poursuit le soutien départemental aux exploitations agricoles par les dispositifs d'investissements environnementaux, diversification....



Par ailleurs, le Département lance une phase de préfiguration pour la faisabilité d'une légumerie essonnienne. Le Département mène également une relance de la démarche sur les produits locaux dans les espaces de mobilité en Essonne.

En termes d'engagement auprès des agriculteurs, c'est aussi la 2^{ème} année de participation du Salon international de l'agriculture avec un stand départemental pour la promotion et la valorisation de l'agriculture essonnienne.

-
- ✓ 2047 ha en conversion Bio et 2887 ha en Agriculture Biologique en 2018
-

Essonne : première destination écotouristique d'Ile-de-France

- **Aurélie Gros**, Vice-présidente déléguée à la culture, au tourisme et à l'action extérieure
- **Sophie Rigault** – Vice-présidente déléguée à la jeunesse au sport et à la vie associative



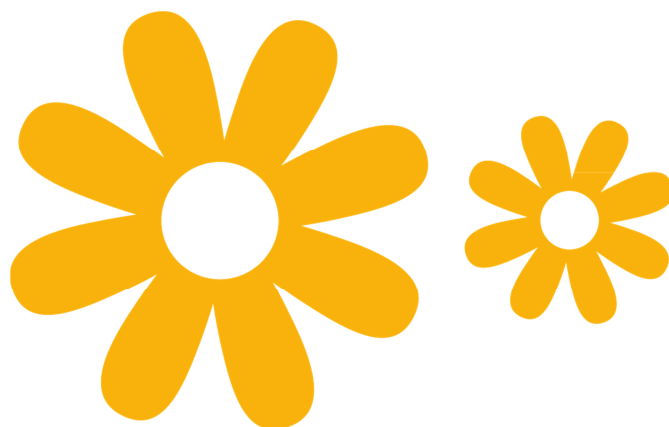
L'Essonne s'engage pour valoriser le tourisme sur son territoire, avec un schéma départemental, voté en novembre 2018, et la création d'une délégation tourisme qui pilote la stratégie touristique, dont la mise en œuvre est confiée au comité départemental du tourisme. Aussi, de nombreux projets visant la valorisation de l'Essonne ont été menés cette année, comme la mise à jour du guide des savoir-faire essonniers, une campagne de communication sur les sites départementaux « sentez-vous loin près de chez vous » ou un travail en cours sur la valorisation des sports de nature avec le recrutement d'un chef de projet dédié en vue de réaliser un état des lieux, des enjeux, des espaces, des sites et des itinéraires à développer.



-
- ✓ 990 000 visiteurs sont recensés dans les principaux sites touristiques en Essonne
-

Directions départementales impliquées

- ✓ Direction de l'insertion et de l'emploi
- ✓ Direction de la ville et de l'habitat, Service habitat
- ✓ Direction de l'animation territoriale, de l'attractivité et des contrats
- ✓ Direction de la culture, du tourisme et de l'action internationale



**FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE
CHAQUE ESSONNIEN**

Le Département s'engage pour l'égalité de tous

- **Dany Boyer**, Conseillère départementale déléguée à la protection de la santé maternelle et infantile
- **Marie-Claire Chambaret**, Vice-Présidente déléguée aux seniors et aux personnes handicapées
- **Nicole Poinot**, Présidente déléguée à la vie associative
- **Sophie Rigault**, Vice-présidente déléguée à la jeunesse, aux sports et à la vie associative



Parce que l'être humain se construit tout au long de sa vie, le Département attache particulièrement d'importance à mettre en œuvre des politiques volontaristes et ambitieuses pour la jeunesse et les personnes âgées. Dès le collège, le Département accompagne les élèves vers l'ouverture à la culture et à la citoyenneté, tout en leur faisant bénéficier d'outils performants pour optimiser leurs apprentissages. Le Département s'engage pour tous les Essonnien, pour l'égalité dans toutes ses formes.

L'accès aux soins pour tous les Essonnien

En février 2019, le Département a adopté pour la première fois, un schéma de santé pour la période 2019-2023. Faisant écho au Livre blanc du Département pour 2040, à travers lequel la collectivité œuvre pour le bien-être et le mieux vivre de chaque Essonnien, il vise notamment à lutter contre les déserts médicaux en Essonne.

Camion itinérant pour la Protection Maternelle Infantile (PMI)



Le Département met à disposition des Essonnien deux nouveaux camions itinérants pour les consultations de PMI. Centre de ressources pour les familles, respectueux du secret médical, ils desservent les communes rurales du sud Essonne et du nord-ouest du territoire. Ils offrent ainsi un service de prévention auprès des familles éloignées des centres de consultation classiques ou sans moyens de locomotion. Facilement mobilisables, ils permettent d'adapter le nombre de consultations et de

permanences par rapport au nombre de naissances dans les petites communes. Enfin, ces camions répondent aux besoins des populations qui n'ont habituellement pas accès aux PMI, notamment sur les campements Roms.

Le Département s'engage auprès des EPHAD

Une nouvelle structure, d'une centaine de places et d'un coût global de 18 millions d'euros, devrait ouvrir à Dourdan courant 2020 avec un prix de 64 euros par jour. Une quinzaine de places pour les personnes âgées handicapées seront aussi créées. Le Département a créé en 2013 le Service essonnien du grand âge (Sega). Le Conseil départemental avait annoncé en décembre qu'il participait à hauteur de 4,3 millions d'euros pour la construction d'un Ehpad aux Ulis qui ouvrira en mars

prochain. Après presque deux ans de travaux, le bâtiment aura une capacité de 108 places, dont 12 en accueil de jour.

Le Département lance son Prix citoyen

Le Département a lancé son premier Prix citoyen. Son but, mettre en valeur les projets et actions citoyennes portées par les jeunes Essonnien(ne)s au bénéfice des autres. Trois thèmes sont proposés aux participants :

- > la lutte contre les comportements, les violences sexistes et sexuelles,
- > la sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre toute forme de discrimination (dont le harcèlement scolaire),
- > les actions et initiatives visant à développer une citoyenneté effective sur l'ensemble du territoire essonnien.



Les trois meilleurs projets de chacune de ces catégories seront récompensés lors d'une cérémonie organisée par le Département. Des chèques cadeaux d'une valeur de 500 à 1000€ sont à gagner.

Pour participer rien de plus simple. Il suffit d'être âgé de 16 à 25 ans et d'être domicilié en Essonne. Les actions, individuelles ou collectives, pourront être accompagnées par des structures jeunesse mais elles devront être à l'initiative des jeunes et réalisées en Essonne. Les projets retenus seront par la suite présentés à d'autres jeunes du territoire.

La Boussole pour les jeunes



Dans le cadre de sa politique jeunesse, le Département se dote d'un outil d'information moderne répondant aux besoins des jeunes, notamment dans le domaine de l'emploi. La plateforme numérique "Boussole des jeunes", développée par le Ministère de l'Education nationale, permet aux Essonnien(ne)s âgés de 16 à 30 ans d'être mis en relation avec des professionnels de leur bassin de vie.

Le principe est simple : les partenaires référencent leurs offres sur la plateforme et s'engagent à recontacter le jeune lorsque celui-ci dépose une demande de rappel.

L'Essonne est le premier département de France à déployer cet outil numérique sur son territoire. Les communautés d'agglomération de Paris-Saclay et de Cœur d'Essonne sont les premières à en bénéficier au regard des acteurs qui y sont déjà mobilisés et de ceux travaillant en réseau autour de la jeunesse.

101^{ème} collège

- **Eric Mehlhorn**, Vice-président délégué au patrimoine départemental hors collège
- **Jérôme Bérenger**, Président délégué à l'éducation, aux collèges et à l'accès aux savoirs

Le Département, en charge de gérer les collèges, a investi 4,9 millions d'euros dans l'achat d'un terrain situé dans le quartier de Vilgénis à Massy, afin d'y construire un nouvel établissement, le

101^{ème}. Au total, dans sa délibération collège d'avenir votée en juillet dernier, le Département envisage la construction de 8 collèges qui sortiront de terre d'ici à quelques années. Ils seront situés dans des secteurs qui connaissent une forte croissance démographique, notamment au nord de l'Essonne (plateau de Saclay par exemple).

Les collèges, pour une éducation de qualité

- **Jérôme Bérenger**, Président délégué à l'éducation, aux collèges et à l'accès aux savoirs



Stages3e.essonne.fr

Chaque année, des milliers d'élèves de 3^{ème} essonnien se mettent en quête de leur stage d'observation. Une semaine en dehors du collège pour se familiariser avec le milieu professionnel et mûrir son orientation. De nombreuses possibilités s'offrent alors à eux : secteur associatif, entreprises, administrations...



Pour y voir plus clair et surtout les accompagner dans leur recherche, le Département met à leur disposition une plateforme en ligne, Stages3e.essonne.fr. Celle-ci leur prodigue des conseils sur la façon d'exprimer leurs motivations, les attitudes à adopter au cours de leur semaine ou encore la façon de rédiger leur rapport.

La plateforme met également directement les élèves en relation avec les employeurs qui y auront préalablement déposé leurs offres. Le Département y propose également des stages au sein de ses différents services pour découvrir divers métiers et domaines d'activité (social, collège, routes, environnement, culture...).

Les parents trouveront quant à eux tout ce dont ils ont besoin pour le conventionnement des stages ainsi que les informations réglementaires et pédagogiques qui y sont liées. Enfin, un ensemble de documents est mis à disposition des collèges pour les aider à guider leurs élèves dans leurs démarches.

-
- ✓ près de 900 000 consultations effectuées en 2017
 - ✓ 2126 offres de stage déposées
 - ✓ 100 conventions signées
-

Bibliothèque numérique

Ici, pas la moindre trace de papier dans les rayons. Et pourtant, cette bibliothèque regorge de romans, BD, mangas, documentaires et revues... accessibles gratuitement aux 60 000 collégiens essonnien. Bienvenue dans la toute nouvelle bibliothèque numérique des collèges de l'Essonne ! La première du genre en France. En quelques clics, ils peuvent consulter près de 10 000 e-books et autres ressources, au CDI de leur collège, à la maison ou n'importe où, via un ordinateur, une tablette ou un smartphone connectés. Trois choix s'offrent à eux : les emprunter, les lire en ligne ou les télécharger.

Des tutoriels en orthographe, informatique, musique ou encore dessin sont aussi à leur disposition pour apprendre de manière ludique.

Du matériel pédagogique innovant

Le collège de demain se prépare dès aujourd'hui. Afin de répondre aux attentes des équipes enseignantes, au développement des outils numériques et de faciliter la mise en place d'une pédagogie adaptée à chaque élève, le Département expérimente un mobilier innovant au sein de cinq collèges du territoire, dont celui des Sablons à Viry-Châtillon.

Offre de découvert éducative



Dans le cadre de sa politique de soutien aux collèges du territoire, le Conseil départemental a décidé depuis de nombreuses années de financer et d'organiser la mise en œuvre d'actions éducatives en complément de ses obligations réglementaires.

En 2016-2017, un nouveau dispositif a été mis en place, permettant aux collèges de bénéficier d'une subvention annuelle plafonnée à 23 € par élève.

Parallèlement, en juillet 2016, la plateforme ODE a été mise en ligne pour proposer aux établissements un catalogue d'actions organisées sur le territoire essonnien par les Directions du Conseil départemental et des partenaires extérieurs. Elle permet également aux collèges de déposer leurs demandes de subventions départementales dans le cadre de ce dispositif.

Un travail de simplification des outils est engagé, pour favoriser la mise en place de projets par les établissements. Cela est particulièrement vrai pour l'éducation artistique et culturelle, le Département disposant également de compétence en la matière. Un guide des actions éducatives, construit autour des quatre parcours éducatifs sera également proposé aux collèges, afin de faciliter l'appropriation des actions mobilisables et de simplifier les modalités et échéances de dépôts des demandes.

Du concret pour l'égalité femme-homme

- **Alexandre Touzet**, Vice-président délégué à la prévention de la délinquance, à la sécurité à la citoyenneté et au monde combattant et à l'égalité femmes/hommes
- **Dominique Bougraud**, Présidente Déléguée au dialogue social et aux



instances paritaires

Au cœur des priorités du Département, l'égalité femme-homme est intégrée aux plans citoyenneté et égalité professionnelle de l'institution. Elle se traduit par des actions concrètes d'éducation, de prévention et de protection en faveur des Essonniennes et des Essonnien. Le point sur les actions menées en 2018 et les axes de travail à venir.

Le Département est particulièrement attaché à l'égalité femme-homme. Depuis 2016, il la place au cœur de son action, soit en interne par l'application de son plan égalité professionnelle, soit sur le territoire essonnien par le biais de son plan citoyenneté.

- ✓ 50% des postes de direction sont occupés par des femmes au Département (sur 36 postes de direction)
- ✓ 26 projets financés pour un montant de 105 470 euros (dans le cadre des appels à projets)
- ✓ 11 470 euros de subvention en 2018 pour le dispositif national « téléphone pour les femmes en très grave danger »
- ✓ 216 757 € pour 6 associations départementales travaillant sur le sujet de l'égalité

Protection sociale complémentaire

- **Dominique Bougraud**, Présidente déléguée au dialogue social et aux instances paritaires

Bien qu'il n'existe pas d'obligation pour les employeurs publics de prendre en charge l'assurance complémentaire, la collectivité a fait le choix d'investir le champ de la protection sociale complémentaire.

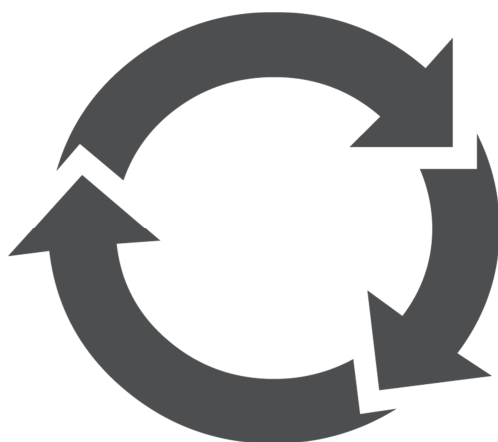
Le Conseil départemental a décidé, lors de l'Assemblée départementale du 18 décembre 2017, d'améliorer très fortement la protection sociale complémentaire de ses collaborateurs. En triplant le budget consacré à la protection sociale complémentaire, la collectivité confirme son engagement en matière de politique sociale, d'amélioration des conditions de travail et de prévention des risques.

Le Département a réaffirmé sa volonté d'intensifier son action en proposant un dispositif utile et efficace, en résonnance aux fortes attentes des collaborateurs. C'est une avancée sociale majeure en faveur des agents. Avancée sociale qui se veut ouverte à un maximum de collaborateurs, quel que soit le statut, avec des garanties adaptées aux situations de chacun et à la composition familiale.

- ✓ Un contrat de prévoyance qui couvre plus de 2300 agents
- ✓ Une mutuelle qui concerne plus de 600 agents ainsi que leur ayant droit

Directions départementales impliquées

- ✓ Direction des ressources humaines
- ✓ Direction de l'éducation et des collèges
- ✓ Mission développement durable
- ✓ Direction de la protection maternelle et infantile et de l'enfance
- ✓ Direction du développement social
- ✓ Direction de l'autonomie



CONTRIBUER A UNE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Donner de la place à l'économie locale, sensibiliser et réduire les déchets, des enjeux du quotidien

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte



A l'heure où les modes de production et de consommation sont remis en question dans leurs impacts sociaux et environnementaux, il devient essentiel de penser la relocalisation de l'économie pour qu'elle génère de l'emploi local, qu'elle soit plus durable, moins émettrice de gaz à effet de serre et de déchets. Le Département, conscient de ces enjeux, agit en ce sens en interne et avec ses partenaires.

Essonne Verte Essonne Propre (EVEP)

Depuis 24 ans, le Conseil départemental, dans un souci d'éducation et de sensibilisation à la protection de l'environnement et au cadre de vie, renouvelle l'opération « Essonne Verte Essonne Propre ». Son but principal : développer en Essonne le sens de « l'écocitoyenneté ». Il s'agit de mobiliser sur l'ensemble du territoire départemental le plus grand nombre d'acteurs locaux (citoyens, associations, établissements scolaires, collectivités, entreprises...), par des actions éducatives, à l'écocitoyenneté (respect du cadre de vie, lutte pour la réduction des déchets...) et des opérations de valorisation des milieux naturels.



- ✓ 155 opérations de sensibilisation ou de ramassage en 2018
- ✓ 76 bennes installées
- ✓ 131 tonnes de déchets collectés
- ✓ 120 communes engagées

Collecte des biodéchets dans les collèges



Dans le cadre de sa nouvelle politique de prévention des déchets, votée le 25 mars 2019, le Département de l'Essonne s'apprête à mettre en place une collecte des biodéchets dans les collèges du territoire dès septembre 2019. La collecte débutera avec une trentaine de collèges puis, chaque année, une trentaine d'autres établissements seront inclus. L'objectif est de couvrir les 100 collèges essonniers d'ici 2022.

- ✓ 3200 tonnes de déchets produits par an dans les collèges ce qui représente 41 kg par élève et par an

Prix de l'innovation durable

Depuis 2013, le prix de l'innovation durable déniche et valorise les initiatives innovantes des Essonnais. Les projets peuvent s'inscrire dans de nombreux



domaines, tels que la transition énergétique, les nouvelles technologies, le lien social, l'agriculture urbaine, les solidarités, l'économie circulaire, l'éco-construction ou toute autre thématique sur laquelle un besoin social nouveau ou mal satisfait a été identifié. Le Département met à l'honneur ces projets visant la création d'emplois sur le territoire, en partenariat avec Essonne Active. Cette année le premier prix d'un montant de 15000 euros a été remporté par l'association

Archipossible pour sa démarche d'accompagnement des particuliers dans le cadre de l'auto construction.

-
- ✓ Depuis 2013, 54 projets ont été accompagnés et 180 000 euros ont été distribués à 20 porteurs de projets innovants.
-

L'Essonne: vers un territoire zéro déchet

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte

Par son importance à la fois pratique et symbolique pour tous les agents de notre collectivité, la politique en faveur d'un territoire zéro déchet et de l'économie circulaire en Essonne, votée le 25 mars 2019, devra constituer un des piliers de son plan éco-responsabilité refondé. L'objectif étant de poursuivre et d'améliorer les actions engagées dans ce domaine depuis de nombreuses années.



C'est un domaine dynamique où d'importantes actions sont encore à améliorer et à développer. La nouvelle politique s'inscrit dans une volonté renforcée de réduction des déchets du Département (services et collèges) et de développement d'une économie 100 % circulaire sur le territoire.



Cette politique s'engage sur des axes forts :

- la volonté de contribuer à la prévention des déchets en Essonne et d'agir en faveur d'un territoire zéro déchet ;
- l'engagement de travailler à la nécessaire réduction des volumes de déchets produits sur l'ensemble du territoire ;
- le besoin de renforcer les dynamiques de réemploi et de réutilisation des produits ;
- la nécessité d'améliorer les taux de recyclage.

Un livret présentant la politique départementale et les dispositifs auxquels les partenaires du territoire peuvent prétendre a été réalisé courant de l'été pour être diffusé à l'ensemble des collectivités du territoire et mis en ligne.

Du bio dans tous les collèges d'ici 2020

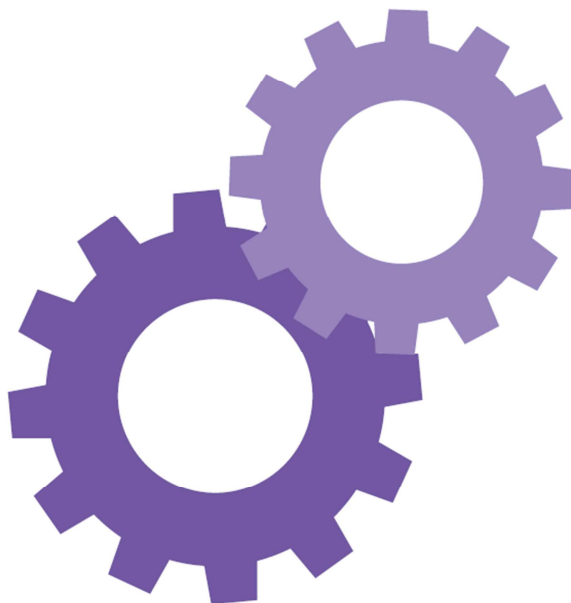


- **Jérôme Bérenger**, Président délégué à l'éducation, aux collèges et à l'accès aux savoirs

28 collèges de l'Essonne sur 100 sont aujourd'hui alimentés en produits certifiés AB (Agriculture biologique). Le Conseil départemental fait partie des pionniers à faire entrer les produits issus d'une agriculture biologique et locale dans les cantines des collèges. L'opération a démarré sur la base du volontariat, mais le Conseil départemental souhaite qu'elle s'étende à l'ensemble des établissements d'ici à 2020. Trois familles d'aliments sont aujourd'hui concernées : les laitages, les fruits et légumes, et le pain. La viande est pour l'instant exclue en raison de coûts encore trop élevés.

Directions départementales impliquées

- ✓ Mission développement durable
- ✓ Direction de l'éducation et des collèges



PROCESSUS PARTICIPATIFS/GOUVERNANCE EVALUATION

Exemplarité, transversalité et écoute : des gages de réussite pour les projets du Département

Elaborer des politiques publiques en prenant en compte les processus participatifs et en étant à l'écoute des partenaires sont des gages de réussite pour mener à son terme tout projet. Cela permet la prise en compte des propositions faites à partir des connaissances apportées ou de l'expertise rendue. Le Département élabore ses projets en accord avec ces principes pour générer de la transversalité, en interne et avec ses partenaires, et être exemplaire dans les projets qu'il entreprend.

Feuille de route de l'Essonne pour le développement durable

■ **François Durovray**, Président

La feuille de route départementale a été construite à la croisée des objectifs nationaux et internationaux de développement durable et des grands défis appelés à guider l'avenir de l'Essonne, afin de les utiliser comme leviers d'action pour un territoire durable, partagé et innovant.



Poser les Objectifs Développement Durable (ODD) comme cadre de référence pour la valorisation des actions de l'Essonne en matière de développement durable permet de :

- > donner un cadre de lecture reconnu nationalement et internationalement,
- > accompagner et mesurer les avancées du Département et de son territoire,
- > valoriser les actions entreprises par le Département et les partenaires du territoire,
- > faire ressortir 12 actions exemplaires en la matière.

La déclinaison de la feuille de route départementale s'appuie sur 3 types d'actions stratégiques :

- > Les politiques départementales pour le territoire
- > Le rôle d'ensemblier du Conseil départemental
- > Les actions sur le patrimoine du Département

La feuille de route départementale s'appuie sur les politiques mises en place et fait ressortir 12 actions emblématiques, qui sont valorisées dans ce rapport développement durable, et qui visent à mettre en valeur l'engagement de l'Essonne en matière de développement durable et de répondre aux défis des changements climatiques.

Livre blanc : « Demain, parlons-en aujourd'hui ! »

■ **Dominique Fontenaille**, Conseiller départemental



Élaboré en concertation avec les acteurs du territoire et les Essonnais, le livre blanc du Département est un guide pour les actions à venir de la collectivité. Il doit permettre au Conseil départemental d'accompagner les Essonnais vers 2040 en relevant les défis majeurs de ce début de siècle.



Pour le concevoir, le Conseil départemental s'est appuyé sur des besoins concrets émanant du terrain, en concertation avec les acteurs du territoire (élus, État, acteurs économiques, citoyens et corps intermédiaires). Ensemble,

ils ont mené un travail prospectif puisant sa source dans la démarche Terre d'avenir qui avait offert une photographie de l'Essonne lors des 50 ans du Conseil départemental.

Ces défis sont déclinés en 40 ambitions pour 2040, selon un calendrier d'actions précis. Six d'entre elles ont d'ailleurs été désignées prioritaires par les Essonnais à l'occasion d'un vote électronique et d'un questionnaire adressé à chaque Essonnien au cours de l'été 2018. Parmi les priorités des Essonnais figurent notamment la protection du foncier agricole, naturel et forestier, le renforcement du maillage de l'offre de santé ou encore la création d'emplois pour tous les Essonnais.

Territoire d'action départementale -TAD

- **Michel Bournat**, Premier vice-président délégué aux partenariats avec les collectivités, grands projets et Europe



Le Conseil départemental doit prendre en compte les spécificités et besoins des territoires essonnais, en repensant et modernisant ses modes de gestion et son organisation pour une action publique agile, plus performante et plus proche des usagers. Les besoins des populations évoluent, nécessitant une adaptation continue des offres de services, dans un cadre promouvant la lisibilité des interventions du Département, mais aussi la complémentarité, la coordination et la mutualisation des actions. Pour répondre aux enjeux à venir, tant en termes de proximité de service que d'animation et de complémentarité de ses interventions, les territoires d'action départementale ont été votés et construits autour de critères objectifs. La mise en œuvre de ses TAD est en cours avec le principe de déconcentration et de décentralisation des services pour répondre aux enjeux au plus près des territoires.

L'Essonne à la pointe de la recherche sur le climat et les enjeux environnementaux

- **Patrick Imbert** – Vice-président délégué à l'attractivité territoriale, à l'emploi, aux nouvelles technologies, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation



Inscrit au Contrat de projet État/Région 2015/2020, le laboratoire ICE (Infrastructure pour les sciences du climat et de l'environnement) a fait l'objet d'un financement du Département en vue d'accompagner l'excellence française en matière de recherche. Cette infrastructure aujourd'hui pleinement opérationnelle a permis l'emménagement de l'ensemble des équipes durant l'année 2018.

ICE regroupe le personnel et les équipements scientifiques du Laboratoire des Sciences, du Climat et de l'Environnement. Ce laboratoire abrite de nombreux experts français participant aux travaux du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) dont les rapports influencent les politiques mondiales en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

✓ Investissement du Département de 6,5 M€, soit 20% du coût

Prix action pour la planète

- **Brigitte Vermillet** - Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte



Fort du succès rencontré par les trois éditions précédentes, le Département a réitéré cet appel à projets et a lancé une 4^{ème} édition en novembre 2018 : sur plus d'une trentaine de candidatures reçues, 12 initiatives éco-essonniennes, proposées par des associations, des établissements scolaires ou des collectifs citoyens, ont été départagées par plus de 3 800 internautes en avril dernier. A l'honneur cette année : préservation et valorisation de la biodiversité, réemploi, préservation de la nature, lien social, intergénérationnel et solidarité, culture, lutte contre le gaspillage,... Le 1^{er} prix dans la catégorie "Établissements scolaires" a été remporté par le Collège Gérard Philippe de Massy, pour son projet "Des éco-délégués engagés pour l'environnement" qui s'engagent dans des actions variées en faveur du développement durable. Cet établissement

reçoit ainsi une récompense d'un montant de 1 500 €.

Vers une politique éco socio responsable 2.0

- **Brigitte Vermillet** - Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte
- **Sylvie Gibert** - Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique

Le chantier de renouvellement de la politique d'éco-responsabilité de notre collectivité aboutira après avoir finalisé le bilan de la politique 2017-2019 et l'évaluation de la collectivité en matière d'éco-responsabilité au regard du référentiel qualité B-CORP



Un séminaire transversal, réalisé en septembre, a permis de partager cet état des lieux croisé, faire émerger des axes de progression et des nouvelles actions qui seront confrontées aux résultats du Bilan GES et devrait permettre une adoption de la politique en fin d'année.



Les premiers éléments de bilans font ressortir des mesures qui portent déjà leurs fruits, notamment en matière de mobilité, avec l'instauration de l'indemnité kilométrique vélo depuis le 1^{er} janvier 2019, le développement important de la flotte automobile en véhicules électriques, la poursuite de la dématérialisation des procédures des activités des services du département, le déploiement du télétravail, le vote de la politique en faveur de la réduction des déchets et ses premières actions ainsi que le travail important de communication mené en interne avec des pages intranet mises à jours, des événements de sensibilisation à la destination des agents, comme la semaine européenne du développement durable.

- ✓ 46 collèges équipés en abris vélos et trottinettes
- ✓ 310 places vélos créées
- ✓ 660 places trottinettes créées

Animation d'un espace de dialogue autour du Pôle d'Orly

- **Brigitte Vermillet** - Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte



Avec 33 millions de passagers par an, Orly est le deuxième aéroport français. Mais c'est aussi un pôle de 17 communes réparties sur les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne, 320 000 habitants et 173 000 emplois, un potentiel foncier de 1 000 hectares et de grands projets comme les lignes 14 et 18 du Grand Paris Express ou la Cité de la gastronomie à Rungis. Pour fédérer ces différents acteurs, l'Essonne et le Val de Marne ont relancé cette année les Rencontres d'Orly, du 14 mars au 21 avril, autour des questions liées à l'environnement, aux mobilités et au développement économique.

Directions départementales impliquées

- ✓ Direction de la communication et de l'information
- ✓ Direction des études, observation, prospective
- ✓ Direction de l'animation territoriale, de l'attractivité et des contrats
- ✓ Mission développement durable
- ✓ Direction des ressources humaines
- ✓ Direction des Services Informatiques

Indicateurs de développement durable du territoire de l'Essonne

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POUR LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

Polluants atmosphériques

Indice de qualité de l'air en Essonne a été faible à très faible près de 70% du temps pour l'année 2018

- Moyenne annuelle des NO₂⁽¹⁾ en Essonne comprise entre 27µg/m³ et 36µg/m³ (moyenne annuelle limite 40 µg/m³ en fond)
- Moyenne annuelle des PM10⁽²⁾ en Essonne 14 µg/m³ (station rurale) et 30 µg/m³ ponctuellement dépassée en zone dense (moyenne annuelle limite 40 µg/m³ en fond)
- Moyenne annuelle des PM2.5⁽²⁾ en Essonne comprise entre 8µg/m³ sur la station rurale et 12µg/m³ en zone urbaine (moyenne annuelle limite 25 µg/m³ en fond)

(Source : Airparif, rapport 2019)

(1) oxydes d'azote formés essentiellement lors de combustion (principalement combustibles fossiles, incinération), irritant pour l'Homme (pour le NO₂), participent aux « pluies acides »

(2) particules issues principalement de combustions liées aux activités industrielles ou domestiques, et aux transports. Nocives pour l'homme (maladies cardiovasculaires, respiratoires, cancers), dégradation des bâtiments, impact sur le climat

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES NATURELLES

Espaces naturels

26 communes labellisées « Trophée fleur verte » en 2018 sur 57 communes labellisées (Source : CD91 - année 2018)

1583 ha acquis par les collectivités grâce à l'aide du CD91 (Source : CD91 - année 2018)

24 576 visiteurs et 96 animations réalisées à Montauger ayant bénéficié à 2714 personnes (Source : CD91 - année 2018).

Nature en ville

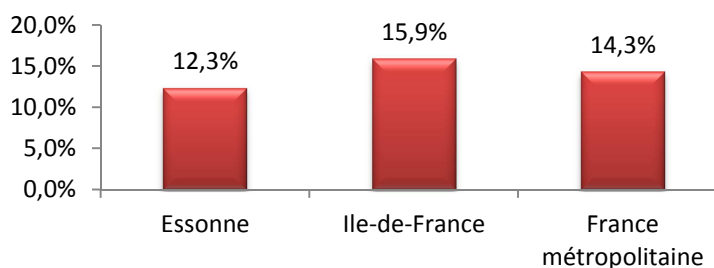
254 jardins labellisés « Jardins Naturels Sensibles » fin 2018 (Source : CD91)

FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE, LES SOLIDARITÉS ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Pauvreté, insertion Logement

1 207 ménages aidés pour l'accès au logement, 603 pour le maintien dans le logement et 2 378 pour l'aide à l'énergie via le Fonds de solidarité logement en 2018 pour 2,52 M€ (Source : CD91 – rapport GIP-FSL – année 2018)

Taux de pauvreté (%) en 2015
(Source : INSEE)



FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS

Santé

36 203 personnes accompagnées en protection infantile, en protection maternelle, et en planification et éducation familiale (année 2017).

8,4% des enfants de 4 ans présentant une surcharge pondérale (année scolaire 2013/2014).

Enfance, éducation

35 267 places d'accueil (assistantes maternelles, établissements d'accueil jeune enfant) des moins de 3 ans (chiffres 2017) soit 62% des besoins

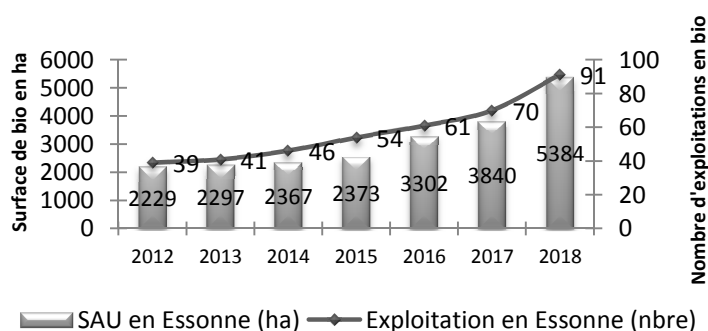
PRODUIRE ET CONSOMMER SELON DES MODES RESPONSABLES

Déchets

En 2017, chaque Essonnien a produit **520 kg** de déchets ménagers et assimilés (soit en augmentation de **2,4%** par rapport à 2016). **48 %** de ces déchets sont traités par des usines d'incinération (source ordif).

Agriculture

Evolution de la surface agricole utile et du nombre d'exploitation en agriculture biologique ou en reconversion
(Source : Groupement des agriculteurs biologiques IDF)



Economie

Typologie d'activité des établissements actifs en 2015

Insee CLAP - Connaissance locale de l'appareil productif (en%)

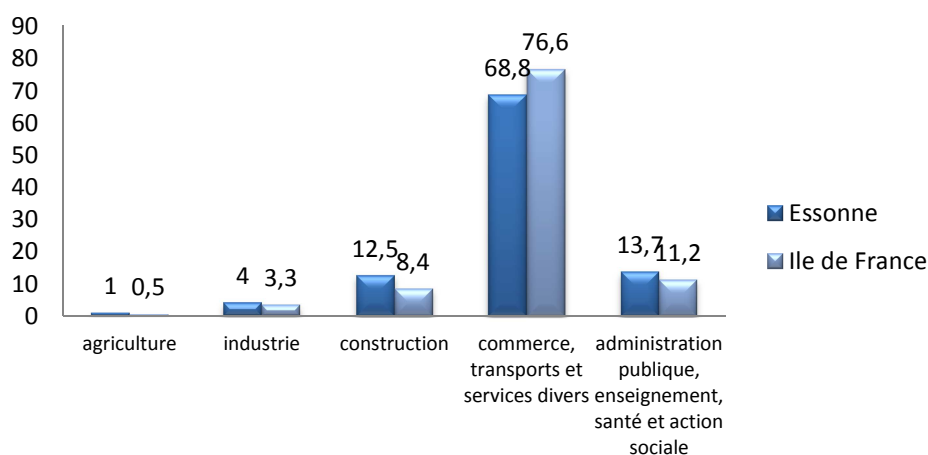


Tableau de bord du Schéma départemental de la transition énergie climat

Schéma directeur de l'énergie (bâtiments et collèges départementaux)	2017 Année 1	2018 Année 2	Objectif 2021	Taux de réalisation en % (sur la base de l'année 2016)
Consommation énergétique des bâtiments départementaux (en MWh) - DCMB - annuel vise une réduction cumulée de 5%	14537	15052	-5%	 -15 %
Consommation énergétique des bâtiments rapportée à 1000 m² corrigée DJU - DCMB - annuel vise une réduction cumulée de 15%	57	56	-15%	 11%
Consommation énergétique des collèges (en MWh) - DIREC /DCMB annuel vise une réduction cumulée de 5%	84009	81169	-5%	 103%
Consommation énergétique des bâtiments rapportée à 1000 m² corrigée DJU - DIREC/DCMB - annuel vise une réduction cumulée de 15%	331	304	-15%	 54%
Part de la consommation énergétique du parc bâti d'origine renouvelable (%) - DCMB - cumulé	29,5	30	30%	 100%
Nombre de collèges ayant fait l'objet de travaux réceptionnés (lourds ou de gros entretiens) incluant une optimisation de la performance énergétique - DCMB - cumulé	18	23	50	 27%
Nombre de bâtiments hors collèges ayant fait l'objet de travaux réceptionnés (lourds ou de gros entretiens) incluant une optimisation de la performance énergétique - DCMB - cumulé	4	6	15	 25%
Emissions GES liées aux consommations énergétiques du patrimoine bâti départemental (teqCO2) - DCMB/DIREC/MDD annuel vise une réduction cumulée de 15%	Non disponible	Non disponible	-15%	Les données doivent être retravaillées pour tenir compte de l'évolution des modes de calculs - BEGES en cours d'actualisation (décembre 2019)

Plan éco mobilité	2017 Année 1	2018 Année 2	Objectif 2021	Taux de réalisation en % (sur la base de l'année 2016)
Nombre de places sur les aires de covoiturage financées par le Conseil départemental de l'Essonne - DTM - cumulé	63	82	100	 62%
Nombre de collèges bénéficiant de stationnement vélos supplémentaires - DTM - Cumulé	44	46	60	 77%
Montant en investissement pour le traitement des points durs routier (€) - DTM - Cumulé	614000	2164000	2 197 179	 98%
Nombre de points durs routiers traités - DTM - Cumulé	2	4	15	 26%
Nombre d'opérations de piste cyclables financées (réhabilitation et nouvelles) - DTM - Cumulé	10	23	30	 73%

Plan de lutte contre la précarité énergétique	2017 Année 1	2018 Année 2	Objectif 2021	Taux de réalisation en % (sur la base de l'année 2016)
Nombre de sensibilisations aux économies d'énergie du service CLE91 - DVH - cumulé	202	311	240	 135%
Nombre de logements rénovés financés par le CD91 (dont : aides individuelles, aides aux syndicats de copropriété et, pour la seule année 2017, aides aux bailleurs sociaux) - DVH - Habitat cumulé	632	698	6300	 28%
Nombre de bénéficiaires du Fonds Solidarité Energie (nombre de dossiers) - GIP FSL - cumulé	5774	8112	15 000	 42%
Montant annuel des aides du Fonds Solidarité Energie (€) - GIP FSL - cumulé	1215554	1738328	3.6 Millions	 37%

Tableau de bord du Schéma départemental transition énergie climat

Politiques environnementales

	2017 <i>Année 1</i>	2018 <i>Année 2</i>	Objectif 2021	Taux de réalisation en % <i>(sur la base de l'année 2016)</i>
Nombre d'opérations "nature en ville" soutenues ou labellisées par le Conservatoire départemental des Espaces Naturels Sensibles – <i>DENV - cumulé</i>	113	258	250	 104%
Nombre de communes accompagnées au titre de l'assistance technique "eau" – <i>DENV - cumulé</i>	28	28	28	 100%
Nombre de collègues accompagnés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire – <i>MDD - cumulé</i>	29	38	100	 24%
Nombre de bénéficiaires du Fonds Air Bois après la signature de la convention avec l'ADEME en mars 2017 – <i>DVH - cumulé</i>	88	238	1900	 12%

Plan éco socio responsabilité de l'administration

	2017 <i>Année 1</i>	2018 <i>Année 2</i>	Objectif 2021	Taux de réalisation en % <i>(sur la base de l'année 2016)</i>
Nombre de télétravailleurs au Conseil départemental – <i>DRH - cumulé</i>	68	123	115	 188%
Nombre de véhicules électriques ou hybrides acquis par le Conseil départemental de l'Essonne – <i>DRM - cumulé</i>	12	50	67	 71%
Emissions de GES (en tonnes) liées à la flotte automobile départementale sur la base des consommations d'Essence, Gasoil et GPL – <i>DRM/MDD - annuel sur la base d'une réduction de 10%</i>	1259	1236	-10%	 117%
Déchet recyclés de matériaux générés par les opérations de voirie (en %) – <i>DIV - annuel -</i>	90 (38755m ₃)	47 (65198m ³)	85%	Difficile de donner un taux de réalisation trop variable d'une année à l'autre

Animation territoriale et incitations pour les partenaires locaux

	2017 <i>Année 1</i>	2018 <i>Année 2</i>	Objectif 2021	Taux de réalisation en % <i>(sur la base de l'année 2016)</i>
Montant d'aides pour une agriculture durable (investissements agro environnementaux) € - <i>DATAC - cumulé</i>	115266	169 764	240 000	 61%
Nombre de projets de tiers-lieux financé par le Conseil départemental dans sa politique de ruralité lancée en 2017 – <i>DATAC - cumulé</i>	2	0	6	 33%
Nombre de collègues ayant bénéficié d'une subvention via le dispositif "Clubs DD" (depuis 2016/17) – <i>MDD - cumulé</i>	35	46	50	 85%
Nombre d'opérations soumises au référentiel "Construire & subventionner durable" – <i>DATAC - cumulé</i>	26	44	40	 114%
Nombre de projets financés dans le cadre du FITEC – <i>MDD - cumulé</i>	2	4	15	 27%

Budget TE inscrit au BP 2019		
	Investissement	Fonctionnement
Energie & Bâtiments	10 951 000	45 922
Eco mobilité (+transports collectifs)	31 505 662	30 279 736
Lutte contre la précarité énergétique	4 376 000	1 359 909
Environnement	12 467 500	1 732 060
Eco responsabilité	2 159 372	107 205
Animation & diffusion	3 584 909	1 224 986
TOTAL	65 044 443	34 749 818

GLOSSAIRE

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ADP	Aéroport de Paris
CD91	Conseil départemental de l'Essonne
CDTE	Communauté départementale de transition écologique
EHPAD	Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes
ENS	Espace Naturel Sensible
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunal
EPT	Etablissement Public Territorial
EVEP	Essonne Verte Essonne Propre
FEADER	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FDDAH	Fonds Départemental pour l'Amélioration et l'Adaptation de l'Habitat
FSE	Fonds de Solidarité Energie
GES	Gaz à effet de serre
IDF	Île-de-France
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
JNS	Jardin Naturel Sensible
ODE-91	Offre de Découverte Éducative de l'Essonne
OPAH	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
MAPTAM	Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles
MPGP	Marché Public Global de Performance
NOTRe	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
PCAET	Plan Climat Air Énergie de Territoire
PDLH	Plan Départemental pour le Logement et l'Habitat
PDALHPD	Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées
PPA	Plan de Protection de l'Atmosphère
PPI	Plan Pluriannuel d'Investissement
SIREDOM	Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères
SRCAE	Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Energie
teqCO ₂	Tonne équivalent dioxyde de carbone



— TERRE D'AVENIRS —

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
Mission développement durable
Boulevard de France
91000 Évry-Courcouronnes
Tél. 01 60 91 91 91